

## Français d'Icitte. Une grammaire basilectale

© Robert Fournier 2001-2002

### Chapitre 2: Jugements, stéréotypes et préjugés

Si tôt l'oreille à la sortie du débarcadère de Mirabel ou de Dorval, les Français, avec leur manière bien particulière, arrogante, se plaignent de ne rien comprendre à la façon de parler des Québécois. "Putain, sympas ces mecs, mais quel accent!!!".

"Comme s'ils en avaient pas un, eux-autres, un accent, st...!"

Les Anglais du Canada, qui en ont les moyens, c'est le cas de plusieurs, et les immigrants fortunés assimilés à ce groupe linguistique, préfèrent envoyer leurs enfants dans les Collèges privés français, des lycées, à Montréal, Toronto, Ottawa, Quebec City, afin qu'ils puissent apprendre le français français, dit international, standard, correct, pur, sans accent, et autres semblables qualificatifs stéréotypés, plutôt que le français local d'icitte, jugé douteux, impur, bâtard, incompréhensible, de peu d'envergure, et autres chevaux semblables, bourré de sacres et d'anglicismes, que commettre d'autres? Crime, péché ...

Les Québécois francophones, qu'ils voyagent à Paris, à Aix-en-Pce ou à Strasbourg, ou qu'ils accueillent l'un ou l'autre de ces faux cousins chez *l'habitant*, trouvent le français des Français insupportable, autant dans la tonalité que dans la tournure.

Les Français, jusqu'à tout récemment, ne voyaient ici que "ma cabane au Canada" et des indiens à plumes derrière chaque arbre. Beaucoup de Québécois préfèrent maintenant le vin chilien ou argentin au vin français, jugé prétentieux et hors de rapport qualité-prix.

Que s'est-il donc passé depuis le départ des Français en 1763? Le français des Français a évolué ... le français des Canadiens a évolué ... Un peu comme le romain des Gaulois a évolué ..., et le romain des Romains a évolué ..., pour donner, le premier, le français des Français, les Francs de Charlemagne, l'Allemand, y sont pour assez peu dans cette évolution, le vieux fonds celte et gaulois, beaucoup plus, bien sûr; et pour donner le second, l'italien, aux multiples dialectes du Nord au Sud. En France, la Révolution de 1789 changera la norme de "cé moé le roé!" à "cé plus toa le roa", le prestige et la norme linguistique passant de la langue du roi à celle de la nouvelle bourgeoisie, révolution oblige! Au Canada, après la conquête britannique, le français d'icitte, isolé de sa maman-patrie, se tricoterait de plus en plus serré avec la langue victorieuse; les effets linguistiques de la Révolution française ne se feront sentir icitte que deux siècles plus tard, au moment d'une autre Révolution, tranquille celle-là!

#### 18e siècle

Sous le Régime français, observateurs et commentateurs, visiteurs et écrivains, n'avaient que des éloges pour le français qu'ils entendaient icitte au Canada<sup>u</sup>.

Le père Chrestien Le Clercq, un Récollet, qui a séjourné plusieurs années à Québec, écrivait, en 1691, bien avant donc le départ des Français de la Nouvelle-France:

J'avois peine à comprendre ce que me disoit un jour un grand homme d'esprit sur le point de mon départ pour le Canada, où il avait fait séjour & rétabli les Missions des Récollets [...]; que je serois surpris d'y trouver d'aussi honnestes gens, que je trouverois; [...] il nous assuroit que nous y trouverions même un langage plus poli [que dans d'autres provinces de France], une énonciation nette & pure, une prononciation sans accent.

J'avois peine à concevoir qu'une peuplade formée de personnes de toutes les Provinces de France, de moeurs, de nation, de condition, d'interest, de genie si differens, & d'une manière de vie, coùtumes, éducation si contraires fut aussi accomplie qu'on me la representoit [...], mais il est vray que lorsque je fus sur les lieux, je connus qu'on ne m'avoit rien flaté.<sup>[2]</sup>

Il y a eu aussi le bon Père P.-F. Xavier de Charlevoix en 1744, pour contribuer, bien avant le dit Frère Untel<sup>[3]</sup>, à confondre toutes choses en la matière:

Les Canadiens, c'est-à-dire les Créoles<sup>[4]</sup> du Canada respirent en naissant un air de liberté qui les rend fort agréables dans le commerce de la vie, et nulle part ailleurs, on ne parle plus purement notre langue. On ne remarque ici aucun accent.<sup>[5]</sup>

Claude Charles Le Roy, dit Bacqueville de la Potherie, un contrôleur de la marine, comparant les bourgeoises du Canada à celles de Paris et des provinces françaises, écrit en 1721:

On parle ici parfaitement bien, sans mauvais accent. Quoiqu'il y ait un mélange de presque toutes les Provinces de France, on ne saurait distinguer le parler d'aucune dans les Canadiennes.<sup>[6]</sup>

Pehr Kalm, un naturaliste suédois, qui a séjourné en Amérique du Nord de 1748 à 1751, de passage au Canada de juillet à octobre 1749, rapporte ceci en 1753:

Tous, ici, tiennent pour assuré que les gens du commun parlent ordinairement au Canada un français plus pur qu'en n'importe quelle Province de France et qu'ils peuvent même, à coup sûr, rivaliser avec Paris. Ce sont les Français nés à Paris, eux-mêmes, qui ont été obligés de le reconnaître.

Et parlant des "dames canadiennes" qui sans aucun doute se moquent de sa façon de parler français, il écrira:

Celles de Montréal surtout, sont très portées à rire des fautes de langage des étrangers; mais elles sont excusables jusqu'à un certain point, parce qu'on est enclin à rire de ce qui paraît inusité et cocasse, et au Canada on n'entend presque jamais parler le français que par des Français, les étrangers n'y venant que rarement [...] Il suit de là que les belles dames du Canada ne peuvent entendre aucun barbarisme ou expression inusitée sans rire.<sup>[7]</sup>

Jean-Baptiste d'Aleyrac, un officier français qui passa cinq ans au Canada, de 1755 à 1760, écrit dans son journal en 1755:

Il n'y a pas de patois dans ce pays. Tous les Canadiens parlent un français pareil au nôtre.<sup>[8]</sup>

Le marquis de Montcalm, dont on a déjà illustré les hauts faits au chapitre 1, écrira en 1756:

J'ai remarqué que les paysans canadiens parlent très bien le français, et comme sans doute ils sont plus accoutumés à aller par eau que par terre, ils emploient volontiers les expressions prises de la marine.<sup>[9]</sup>

Enfin, Thomas Jefferys, un géographe à la Cour britannique, écrira en 1761:

It is remarked of the *Canadians* that their conversation is enlivened by an air of freedom, which is natural and peculiar to them; and that they speak the *French* in the greatest purity, and without the least false accent.<sup>[10]</sup>

Anecdotiques toutes ces citations? Trop élogieuses? Impartiales? Exagérées? Peut-être bien que oui! Ne représentent pas l'usage général? Peut-être bien que non! Nous en discuterons. En tous cas, elles suggèrent toutes qu'une variété de français était d'usage général ici au Canada, et aucune allusion n'est faite à une forme ou l'autre de patois quelconques courants encore en France, à cette époque.

À ce sujet, d'ailleurs, l'Abbé Grégoire fait remarquer dans son Rapport à la Commission sur l'usage des patois en France (1790-1794):

Le peuple des villes et les gens de la campagne parlent un français altéré, corrompu.<sup>[11]</sup>

Voyons aussi ce que relèvent fort judicieusement Asselin & McLaughlin (1994) sur la situation des Français et du français en Nouvelle-France au XVIIe siècle:

Il semblerait que la majorité des immigrants venus s'établir en Nouvelle-France ne parlaient pas français. En effet, d'après le rapport qu'a présenté l'abbé Grégoire en 1794 à la Convention nationale, intitulé Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française (...), la France de la fin du XVIIIe siècle est une véritable «tour de Babel», où, «au moins six millions de Français, surtout dans les campagnes, ignorent la langue nationale», où «le nombre de ceux qui la parlent purement n'excède pas trois millions»; une tour de Babel où se parlent «trente patois différents», qui «sont autant de barrières qui gênent les mouvements du commerce, et atténuent les relations sociales», et qui «d'un seul peuple en font trente». Si le français était si peu répandu en France à la fin du XVIIIe siècle, il serait naturel de penser qu'il l'était encore moins au XVIIe siècle, au moment de la colonisation de la Nouvelle-France. Il serait naturel de penser aussi que la tour de Babel française aurait dû être, en partie tout au moins, importée en Nouvelle-France par les immigrants du XVIIe siècle.<sup>[12]</sup>

Qu'en penser? Ou bien le bon Abbé Grégoire a un peu exagéré la situation linguistique telle qu'elle se présentait en France à l'époque, ce qui n'est pas inconcevable étant donné les visées de

son enquête qui se reflètent dans l'intitulé de son Rapport ("... sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française"); ou bien telle était à peu près la situation en France aux 17-18e siècles, en contraste avec celle qu'ont rapportée les observateurs précités. Auquel cas, il serait raisonnable de croire qu'une uniformisation linguistique en faveur du français parlé dans la zone parisienne et en Île-de-France se serait rapidement produite ici au Canada bien avant l'uniformisation linguistique sur le territoire français, qui a dû, quant à elle, attendre le début du 20e siècle avec la démocratisation de l'enseignement public.

## 19e siècle

Puis ce fut, on l'a vu, 1760-1763, la catastrophe: défaites militaires, fin du Régime français et de la Nouvelle-France; Régime militaire britannique, puis contrôle et domination anglaise. Qu'allait-il advenir de cette langue française sous ces nouvelles conditions?

Tout a basculé, semble-t-il! Pour en avoir un aperçu, voici encore quelques opinions que nous ont laissées voyageurs, visiteurs, et écrivains au cours du 19e siècle, opinions elles aussi sans doute anecdotiques, empreintes de préjugés et de stéréotypes, non élogieuses, impartiales et exagérées? Peut-être bien que oui! Représentant l'usage général? Peut-être bien que non! Avec parfois quelques exceptions que le lecteur ne manquera pas de noter...

(C.-F. de Volney, 1803)

La langue des Canadiens de ces endroits n'est pas un patois comme on me l'avait dit, mais un français passable mêlé de beaucoup de locutions de soldats.<sup>[13]</sup>

(John Lambert, 1810)

The Canadians have had the character of speaking the purest french; but I question whether they deserve it in the present day. [...] The Habitants are said to have a little rusticity in their language as in their deportment. The colony was originally peopled by so many of the noblesse, disbanded officers and soldiers, and persons of good condition, that correct language and easy and unembarrassed manners were more likely to prevail among the Canadian peasantry than among the common rustics of other countries. Previous to the conquest of the country by the English, the inhabitants are said to have spoken as pure and correct French as in old France. Since then they have adapted many anglicisms in their language, and have also several antiquated phrases, which may probably have arisen out of their intercourse with the new settlers. For *froid* (cold) they pronounce *frète*. For *ici* (here) they pronounce *icite*. For *prêt* (ready) they pronounce *parré* - besides several other obsolete words which I do not at present recollect. Another corrupt practice is very common among them, of pronouncing the final letters of their words, which is contrary to the custom of the European French. This perhaps may also have been acquired in the course of fifty years communication with the British settlers; if not, they never merited the praise of speaking pure French.<sup>[14]</sup>

(Thomas Moore, 1826)

Les mots français de l'air sur lequel j'adaptai ces stances me semblèrent être un long récit incohérent dont je ne compris qu'une partie à cause de la prononciation barbare des Canadiens.<sup>[15]</sup>

(M. Bibeau, 1829)

Nous pouvons hardiment faire une remarque; c'est que les Français canadiens parlent leur langage plus purement qu'aucuns autres émigrés que nous ayons eus.<sup>[16]</sup>

(Isidore Lebrun, 1833)

De toutes nos provinces, c'est de la Normandie que le langage canadien a conservé le plus de locutions. C'est souvent à s'y méprendre, comme pour la prononciation... En général, le français canadien n'a pas d'accent; et l'instruction en se répandant va élarger du langage usuel une foule d'expressions britanniques.

Le principal [soutien de la nationalité canadienne-française] est et doit être la langue, et ils [les Canadiens français] ne la purifient pas des déféctuosités qui lui sont restées depuis presque un siècle, ou qu'elle a reçues du contact de l'anglicisme. Le français que parle le Bas-Canada n'est plus le langage du XVIIe siècle, quoiqu'il conserve une forte empreinte de *style réfugié*.<sup>[17]</sup>

(Lord Durham, 1840)

Les Canadiens français sont restés une société vieille et retardataire dans un monde neuf et progressif. En tout et partout, ils sont demeurés Français, mais des Français qui ne ressemblent pas du tout à ceux de France [...] La langue, les lois et le caractère du continent nord-américain sont anglais. Toute autre race que la race anglaise y apparaît dans un état d'infériorité. C'est pour les tirer de cette infériorité que je veux donner aux Canadiens notre caractère anglais [...] On ne peut guère concevoir nationalité plus dépourvue de tout ce qui peut vivifier et élever un peuple que les descendants des Français dans le Bas-Canada, du fait qu'ils ont gardé leur langue et leurs coutumes particulières. C'est un peuple sans histoire et sans littérature.

La différence du langage produit entre les Anglais et les Canadiens français des «malentendus funestes», envenime les querelles et entretient les animosités; c'est l'un des obstacles à la bonne entente entre les deux races les plus «difficilement surmontées», et comme la cause de tous les autres. [...] Le remède est «d'établir dans cette province une population anglaise, avec les lois et la langue anglaises, et de n'en confier le gouvernement qu'à une législature décidément anglaise».<sup>[18]</sup>

(M. Bibaud, 1842)

Généralement parlant, les Français (de Paris ou des Provinces) ne prononcent pas exactement et en tout comme les Canadiens qui n'ont pas séjourné en France. [...] Quelque respect que l'on doive avoir pour la prononciation de Paris, celle du reste de la France devrait lui être préférée, là où elle lui serait contraire: les Parisiens ne devraient pas être imités, s'il était vrai qu'ils disent, comme fait ici le peuple sans éducation, *mye, fye, oreye*, etc., au lieu de dire, comme le reste des Français et ceux des Canadiens qui ont été bien élevés et qui ont étudié, *mil* ou *millet*, *fille*, *oreille*, en donnant à *l* ou *ll* le son mouillé, comme s'exprime les grammairiens.<sup>[19]</sup>

(Théodore Pavie, 1850)

Ils [les Canadiens français] parlent un vieux français peu élégant. Leur prononciation épaisse, dénuée d'accentuation, [ne] (sic) ressemble pas mal à celle des Bas-Normands.

En causant avec eux, on s'aperçoit vite qu'ils ont été séparés de nous avant l'époque où tout le monde en France s'est mis à écrire et à discuter.<sup>[20]</sup>

(Xavier Marmier, 1851)

Ici, l'on garde, dans l'usage de notre langue, cette sorte d'atticisme du grand siècle... Le peuple lui-même parle assez correctement et n'a pas de patois.<sup>[21]</sup>

(J.-J. Ampère, 1853)

L'accent qui domine à Montréal est l'accent normand. Quelques locutions trahissent pareillement l'origine de cette population, qui, comme la population franco-canadienne en général, est surtout normande. Le bagage des voyageurs s'appelle *butin*, ce qui se dit également en Normandie et ailleurs, et convient particulièrement aux descendants des anciens Scandinaves. [...] On a dit à l'auteur: « Montais, m'sieu, il y a un biau chemin. » et, en parlant d'un bateau: « Ne prenez pas celui-là, c'est le plus méchant. » [...] Pour retrouver vivantes dans la langue les traditions du grand siècle, il faut aller au Canada. L'*habitant* canadien ne parle pas le patois qu'on parle aujourd'hui dans les villages de Normandie.<sup>[22]</sup>

(Pierre-J.-O. Chauveau, 1853)

Le langage des Canadiens les moins instruits est encore du français et du français meilleur que celui que parlent les paysans des provinces de France où l'on parle français. On ne saurait trop admirer la sottise de quelques touristes anglais et américains qui ont écrit que les Canadiens parlent un patois. Le fait est que, sauf quelques provincialismes, quelques expressions vieilles, mais charmantes en elles-mêmes, le français des Canadiens ressemble plus au meilleur français de France que la langue du Yankee ne ressemble à celle de l'Anglais pur sang. [...] La classe lettrée parmi nous a peut-être, proportion gardée, plus de blâme à recevoir sous le rapport du langage que la classe inférieure. Outre qu'elle ne soigne pas toujours la prononciation qu'elle devrait le faire, elle se rend aussi coupable de nombreux anglicismes. La classe ouvrière des villes a adopté un bon nombre de termes anglais, dont elle paraît avoir oublié les équivalents français.<sup>[23]</sup>

(E. Rameau, 1859)

Sur les bords du Saint-Laurent, notre langage n'a pas plus dégénéré que notre caractère.<sup>[24]</sup>

(K. Cornwallis, 1860)

When you speak to a cabman he answers in French *patois*, or with an accent which tells you that French is the mother tongue; as you pass a group of children, you hear chattering French.<sup>[25]</sup>

(Jean-François-Maurice Arnault Dudevant, 1862)

L'esprit canadien est resté français. Seulement on est frappé de la forme du langage, qui semble arriéré d'une centaine d'années. Ceci n'a certes rien de désagréable, car si les gens du peuple ont l'accent de nos provinces, en revanche, les gens du monde parlent un peu comme nos écrivains du XVIIIe siècle, et cela m'a fait une telle impression, dès le

premier jour, qu'en fermant les yeux je m'imaginai être transporté dans le passé et entendre causer les contemporains du Marquis de Montcalm.<sup>[26]</sup>

(Ernest Duvergier de Hauranne, 1865)

[Commentaire de G. Dulong, op. cit. p. 16]: L'auteur a entendu, au Canada et sur les bords du Mississippi, des descendants d'anciens colons français parler un patois picard et normand. Il voit le temps prochain où le français ne sera plus parlé que dans le bas peuple, où même il disparaîtra comme les patois de province devant la langue officielle.<sup>[27]</sup>

(Emmanuel Blain de Saint-Aubin, 1867)

Le langage des *habitants* illettrés, au Canada, est plus correct que celui des paysans de presque toutes les parties de la France. Cela vient de ce que, lors de la fondation de la colonie, les personnes les plus considérables parmi les colons n'étaient pas originaires de Bretagne et de Normandie et de ce que l'instruction élémentaire est beaucoup plus répandue que dans l'ancienne mère-patrie.<sup>[28]</sup>

(D'Anglars, 1870)

La mollesse d'articulation, le grasseyement, sont les fautes d'accent ordinaires aux Canadiens.<sup>[29]</sup>

(Anonyme, 1871)

Les Canadiens français des villes ne parlent pas, comme on pourrait le croire, un français bien élégant. J'ai entendu des Français affirmer qu'ils avaient de la difficulté à comprendre ce que des Canadiens français instruits voulaient dire, vu surtout le grand nombre de mots anglais qu'ils mêlent au français.<sup>[30]</sup>

(Benjamin Sulte, 1874)

Nous pouvons assurer nos confrères de France et des États-Unis que nous parlons au Canada un langage plus pur que celui des paysans français.<sup>[31]</sup>

(Oscar Dunn, 1874)

Ce patois normand est absolument ignoré au Canada.<sup>[32]</sup>

(Anonyme, 1874)

Le langage des Canadiens français est loin d'être un patois [...] d'un bout à l'autre du pays le langage est le même.<sup>[33]</sup>

(H. de Lamothe, 1875)

En approchant, on entend bientôt le doux parler de France qu'un accent tout particulier souligne sans le défigurer... Un isolement de cent ans d'avec la métropole a pour ainsi dire cristallisé jusqu'à ce jour le français du Canada, et lui a fait conserver fidèlement les expressions en usage dans la première moitié du XVIIIe siècle; mais ce serait une injustice de dire, comme l'ont fait certains voyageurs, qu'au Canada l'on parle le patois normand. Tous les mots, ou peu s'en faut, dont se sert le Canadien, se trouvent dans nos dictionnaires. Son langage est plus correct que celui qu'on parle dans nos petites villes.<sup>[34]</sup>

(Gauldrée-Boileau, 1875)

Tous les habitants de Saint-Irénée parlent français, et le parlent même plus purement qu'on ne le fait généralement dans les campagnes de France. Quelques particularités cependant: emploi de mots vieillis et de tournures de phrases surannées, prononciation un peu différente de celle de France, introduction dans le langage d'expressions anglaises que l'usage a francisées. Quelques exemples: *Je dérive la tête* (je détourne la tête), *mon cheval est amarré de façon à ne pas grouiller* (mon cheval est attaché de façon à ne pas bouger), *espérez un instant* (attendez un instant), *tu me fais nuisance* (tu me fais du dommage), *c'est de valeur* (pour exprimer le regret que cause un événement fâcheux), *une créature* (une femme); si la roue d'un moulin est dérangée, le meunier se plaindra que son moulin est *en démençe*. Beaucoup de locutions maritimes, qui se retrouvent encore dans les ports de mer de France. La prononciation ressemble à celle des paysans de la Basse-Normandie. Le français des campagnes est peut-être plus pur que celui des villes, de Montréal surtout, où les envahissements de la langue anglaise sont incessants.<sup>[35]</sup>

(Ernest Gagnon, 1876)

Voulez-vous savoir dans quelle partie de la France le langage ressemble le plus à celui du Canada? Ce n'est ni dans la Bretagne, ni dans la Normandie, mais c'est à Chartres et dans toute la Beauce, et peut-être aussi dans le Perche. Les Chartrais prononcent: *Français*, *avoir*, *Versaille* exactement comme les Canadiens.<sup>[36]</sup>

(Oscar Dunn, 1876)

*À propos du patois canadien*. Si les Canadiens ont l'accent normand, ils ne parlent pas le patois normand. L'ennemi du français au Canada n'est ni le patois, ni l'archaïsme, mais l'anglais, maître du commerce et de l'industrie, et qui s'introduit dans la langue des Canadiens. Les voyageurs français n'ont fait, la plupart, que des récits fantaisistes de leurs voyages au Canada, au point de vue de la langue parlée dans ce pays.<sup>[37]</sup>

(James Roy, 1877)

Le franco-canadien n'est ni un dialecte, ni un patois, parce que le Canada français a une littérature, et que, si ses habitants ont une prononciation particulière, cette manière de parler ne tient à aucune épellation particulière des mots écrits. Cette prononciation est différente de celle de Lyon et d'Orléans. Chaque région a ses expressions particulières, qu'on n'entend pas généralement ailleurs, et qui seraient réprochées en France; mais dans son ensemble, la langue est la même de Gaspé au Manitoba. [...] Lors de l'établissement de la colonie française au Canada, le français parlé à Paris était moins correct que celui des provinces d'où partirent les premiers colons. Le parler franco-canadien n'est ni un patois ni une langue corrompue, mais une forme du français qui se rapproche singulièrement des sources de cet idiome.<sup>[38]</sup>

(Benjamin Sulte, 1877)

Notre plus grand défaut ... c'est la manie de parler anglais, ou même d'introduire des anglicismes dans le langage ordinaire. Posséder les deux langues est un avantage, mais qu'on aborde l'anglais après avoir appris le français.<sup>[39]</sup>

(Anonyme, 1877)

Là, notre langue s'est conservée et développée, en gardant dans sa physionomie jusqu'aux particularités des provinces d'où les Canadiens tirent principalement leur origine.<sup>[40]</sup>

(Benjamin Sulte, 1878)

L'auteur dit de quelles parties de la France le langage des Canadiens français a été importé, « en quoi il consistait, ce qu'il est devenu à travers les événements de deux siècles écoulés, et comment il est arrivé au point où nous le voyons aujourd'hui » ...; que ce langage « a pris une teinte uniforme dès la fin du XVIIe siècle et s'est depuis conservé admirablement, avec une force suffisante pour inspirer le respect » ...; qu'il ne s'est pas corrompu, mais « s'est élevé et compte au premier rang parmi les choses qui caractérisent » le peuple qui le parle ... « Le normand, le picard et le français (Île-de-France) composent les neuf dixièmes de la langue des Canadiens français et le dernier dixième est du bourguignon. » Mais, dès 1760, « tous les accents s'étaient fondus en un seul - l'accent canadien, qui est moins *accentué* que ceux de n'importe quelle partie de la France », et aujourd'hui « on ne parle aucun patois au Canada ». L'auteur cherche à expliquer pourquoi il n'y a pas de « mots patois » dans le franco-canadien et comment l'accent du terroir normand s'est réduit au Canada à si peu de chose.<sup>[41]</sup>

(Raoul Fary, 1879)

Quoique le français soit resté la langue usuelle, et même la langue officielle du Bas-Canada, l'usage quotidien de l'anglais est une menace permanente pour la pureté du vocabulaire ... Les ouvrages écrits il y a trente ou quarante ans ... présentent plus d'anglicismes que les livres et les articles d'une date plus récente.<sup>[42]</sup>

(A. Gélinas, 1880)

L'auteur prétend que « la campagne entreprise par M. Tardivel<sup>[43]</sup> a produit certain résultat regrettable »: elle a fait croire à nos concitoyens d'origine étrangère que les Canadiens français parlent un jargon au lieu du français véritable. [...] Il cite aussi un ouvrage de Christophe Allard sur l'Amérique: « Toute la campagne environnante (de Montréal) parle encore ce bon vieux français aux tournures archaïques qui est resté le même depuis que le Canada a été violemment séparé de la mère patrie par le traité de Paris ... A Montmorency, à Beauport, dans d'autres villages encore, nous avons engagé la conversation avec les habitants; c'est un plaisir de les entretenir et d'entendre ce bon français prononcé sans patois aucun, et même élégamment, mais avec une tournure archaïque très curieuse. Il est bien connu que les Canadiens français ignorent ce que c'est que le patois ou le jargon et qu'ils ont conservé intacte la langue du dix-septième siècle.<sup>[44]</sup>

(Jules-P. Tardivel, 1881)

Si notre langage est resté français, s'il n'a pas dégénéré en jargon, nous pouvons en rendre grâce au clergé qui a conservé la langue philosophique, et aux classes agricoles, qui ont conservé la langue familière. A nos écrivains, nous devons peu de reconnaissance ... L'anglicisme est le grand, le seul véritable ennemi de la langue française au Canada.<sup>[45]</sup>

(A. Michel, 1882)

Aucun patois n'existe ici, où tous les Canadiens proprement dits parlent français quoique avec quelques imperfections. L'accent est bon, grâce aux maisons d'éducation où se trouvent des professeurs qui ont étudié en France.<sup>[46]</sup>

(Octave Crémazie, 1882)

Ce qui manque au Canada (pour que sa littérature laisse une trace dans l'histoire), c'est d'avoir une langue à lui. Si nous parlions iroquois ou huron, notre littérature vivrait. Malheureusement nous écrivons et nous parlons, d'une assez piteuse façon, il est vrai, la langue de Bossuet et de Racine.<sup>[47]</sup>

(Th. de Puymaigre, 1882)

Cet idiome est resté le nôtre, est resté celui que nous parlions au moment de la cession; il ne s'y est point créé de patois; seulement, séparé de la mère-patrie, il s'y est mêlé des locutions vicieuses et il y a eu d'inévitables altérations dans la manière de prononcer quelques mots.<sup>[48]</sup>

(Jean, 1882)

Le français est mieux parlé et mieux écrit au Canada qu'il y a vingt ans.<sup>[49]</sup>

(Eugène Réveillaud, 1884)

A Montréal et à Québec, l'auteur a entendu dans les salons, dans les sociétés littéraires, dans la chaire, parler un français correct et sans accent. Il a remarqué cependant la prononciation trop ouverte de la syllabe *ais*, et que la diphtongue *oi* a le son d'autrefois, conservé encore dans les dialectes normand et saintongeais; *ei*, dans *neige*, est plus fermé qu'en France; *eu* est devenu *u* dans *Eugène*; *un* se prononce comme en Saintonge (*in*); etc. En somme, un paysan canadien serait plus chez lui au Théâtre français qu'un Picard ou un Franc-Comtois.

Parmi les expressions archaïques ou dialectales l'auteur cite [...etc.]. Mais ces expressions n'altèrent pas le caractère de la langue; l'anglicisme est plus à craindre.

Les Canadiens français ne doivent pas prendre exemple sur la France pour introduire des mots anglais dans la langue.<sup>[50]</sup>

(Frédéric Gerbié, 1884)

On parle au Canada un français pur et sans accent, mais avec des archaïsmes et quelques anglicismes. Comme l'auteur venait au Canada, un Anglais lui avait dit qu'il ne reconnaîtrait pas parmi les Canadiens d'anciens colons français; aussi prit-il pour un Français de France le cocher qui le premier lui adressa la parole à Québec. « A son allure tout à fait française et à son accent nous crûmes avoir affaire à quelque cocher transplanté des bords de la Seine sur les rives du Saint-Laurent. »<sup>[51]</sup>

(Napoléon Legendre, 1884)

Les Canadiens ont dû, pour exprimer des réalités et des notions nouvelles, créer des mots ou appliquer aux mots français des sens que la langue littéraire ne reconnaît pas; ces mots et ces acceptions ont leur raison d'être et devraient être conservés, par ex. *baliser*, *poudrerie*, *moulineux*, *barauder*, [etc.]. L'auteur croit que ces mots ne sont pas du patois, parce qu'ils « sont régulièrement formés ».<sup>[52]</sup>

(A.-M. Elliott, 1885)

L'idiome canadien est du français moyen du XVI<sup>e</sup> siècle, avec les changements naturels que peut produire la fusion en un tout des différentes espèces de langages qui ont été importées de la mère patrie.<sup>[53]</sup>

(Sylva Clapin, 1885)

La vérité est que le Canadien des rives du Saint-Laurent n'a jamais parlé autre chose que la langue de Racine, sa seule et vraie langue maternelle ... si l'on excepte quelques expressions du cru ... empreintes d'un pittoresque châtoyant ou d'une délicieuse poésie.<sup>[54]</sup>

(Paul Champion, 1886)

L'auteur ne croit pas que l'invasion des mots anglais devienne au Canada « un obstacle insurmontable à l'extension de la bonne langue française ».<sup>[55]</sup>

(Georges Demanche, 1886)

Les Canadiens d'aujourd'hui ont conservé avec une pureté véritablement surprenante la langue que leurs pères leur avaient léguée.<sup>[56]</sup>

(Napoléon Legendre, 1887)

L'auteur ne voit pas « la moindre trace de patois » dans le parler des Canadiens français.<sup>[57]</sup>

(Paul de Cazes, 1887)

Il ne faut pas croire que les Canadiens français parlent dans toute sa pureté le français du grand siècle, mais le paysan du Canada parle mieux que le paysan de France. Le parler canadien n'est pas un patois, mais il présente des incorrections.<sup>[58]</sup>

(Baron Étienne Hulot, 1888)

C'est le clergé, au Canada, qui a conservé à la langue française sa pureté.  
Pas de patois, quelques termes du cru, je ne sais quel goût du terroir; mais à tout prendre, un parler français.<sup>[59]</sup>

(Arthur Buies, 1888)

Nous sacrifions une langue admirable [...] aveuglément, délibérément à un jargon bâtard qui n'a ni origine, ni famille, ni raison d'être, ni principe, ni règle, ni avenir.  
Nous sommes infestés par l'anglicisme, l'anglicisme nous déborde, nous inonde, nous défigure et nous dénature...<sup>[60]</sup>

(Léon Gérin, 1889)

Le français du Canada est identique au français du XVIII<sup>e</sup> siècle en France.<sup>[61]</sup>

(A.-M. Elliott, 1889)

L'influence de l'anglais sur le français du Canada est insignifiante, comparée à l'influence exercée par le français sur l'anglais d'Angleterre à l'époque de la conquête normande.<sup>[62]</sup>

(P.-L.-V. Dubois, 1889)

Le langage populaire du Bas-Canada est un patois de la langue française ... Par le mot *patois*, j'entends tout langage populaire qui n'est pas la langue littéraire.

Le langage populaire du Canada est un mélange plus ou moins uniforme, sur toute l'étendue ou sur une grande partie du territoire canadien, des divers patois de la France (Centre, Normandie, etc.).<sup>[63]</sup>

(Vicomte de Bouthillier-Chavigny, 1890)

L'auteur explique comment a pu se répandre l'abus que les Canadiens font des anglicismes; l'usage de ces anglicismes tend à disparaître, et sur ce point les Canadiens sont moins à blâmer que les Français de France.<sup>[64]</sup>

(Ernest Gagnon, 1892)

Les archaïsmes, que nous devons conserver comme de vieux bijoux de famille, et les anglicismes, dont nous devons nous débarrasser avec le plus d'application possible.<sup>[65]</sup>

(Alphonse Lusignan, 1892)

Ce ne sont point les Anglais, ce sont bel et bien nos propres journalistes qui tuent notre langue.<sup>[66]</sup>

(Edmond de Nevers, 1893)

Le langage que nous parlons est resté celui du XVIIe siècle en ce sens que notre vocabulaire est aussi limité qu'il y a deux cents ans, et que nous sommes encore réduits aux 1600 mots dont se servait Racine. En France la langue s'est enrichie en puisant à ses sources naturelles, qui sont le grec et le latin, tandis que chez nous elle s'est appauvrie en empruntant à l'anglais des termes qui la défigurent et la rendent impuissantes [...] à exprimer le génie de notre race [...]. Toute langue qui se détache, dans ces circonstances, de l'un des grands idiomes littéraires du monde peut difficilement réussir à être autre chose qu'un patois. [...] Plusieurs expressions anglaises s'introduisent aujourd'hui dans le français de France; mais ce qui peut n'offrir aucun danger sérieux en France compromettrait peut-être au Canada l'avenir de la langue.<sup>[67]</sup>

(Remy de Gourmont, 1893)

L'auteur constate le caractère à la fois archaïque et dialectal des particularités linguistiques du Canada français, [...], et conclut que le danger le plus considérable pour la langue française en ce pays est l'infiltration des mots anglais.<sup>[68]</sup>

(Gailly de Taurines, 1894)

La langue populaire canadienne diffère fort peu de la langue populaire en France, et l'une et l'autre ne sont pas sensiblement différentes de la langue populaire du dix-septième siècle ... La distance et le temps ont bien amené, entre le langage des Français et celui des Canadiens, quelques petites différences de prononciation ou d'expressions, mais elles ne vont pas au-delà de celles que nous pouvons constater, en France même, entre nos différentes provinces. Un certain nombre de termes de marine, auxquels on a assigné une signification générale, rappellent l'origine normande, bretonne ou saintongeaise des Canadiens. D'une façon générale, la langue populaire des Canadiens est infiniment meilleure et plus correcte que la langue populaire en France. Mais la langue littéraire,

parlée ou écrite, a été pénétrée par quelques tournures et quelques expressions anglaises. Cependant, la francisation d'un grand nombre de mots est légitime. Les Canadiens font mieux que nous, et quand ils confèrent le droit de cité à un mot étranger, ils l'habillent au moins à la française.<sup>[69]</sup>

(Raoul Rinfret, 1896)

Il nous faut apprendre le français tel qu'il existe en France ... Je suis forcé de condamner, bien à regret, une foule d'expressions employées ici tous les jours, mais qui ne sont plus correctes parce qu'elles ont vieilli ou changé de signification. S'il signale avec soin les anglicismes, « cette plaie de notre langue », Rinfret cependant « ne condamne pas les mots de la langue canadienne qui n'ont pas d'équivalents en France.<sup>[70]</sup>

Le lecteur n'aura pas manqué de constater dans ce parcours des opinions, stéréotypes et préjugés du 19<sup>e</sup> siècle les nombreux points de vue divergents, quelques fois contradictoires, mais parfois élogieux tout de même. Dans ce corpus d'idées, trois thématiques peuvent retenir notre attention: (1) l'origine dialectale du FI, patoisante ou non ; (2) la condamnation des anglicismes; et (3) le caractère archaïque du FI. Un mot sur chacune. Patois, anglicisme et archaïsme sont trois concepts à connotation péjorative dans le contexte français et canadien-québécois. Voyons d'abord ce qu'en dit le *petit Robert*:

*Patois*: (v. 1285; probabl. du rad. *patt-*, exprimant la grossièreté). 1- Parler, dialecte local employé par une population généralement peu nombreuse, souvent rurale et dont la culture, le niveau de civilisation sont jugés comme inférieurs à ceux du milieu environnant (qui emploie la langue commune). 2- *par ext.* Langue spéciale (considérée incorrecte ou incompréhensible).

*Archaïsme*: Mot, expression, tour ancien qu'on emploie alors qu'il n'est plus en usage.

*Anglicisme*: Locution propre à la langue anglaise. Emprunt à la langue anglaise (*par ext.* à l'anglais d'Amérique)

Il n'est pas étonnant de voir réapparaître à répétition ces trois concepts. La langue des CF a souvent été considérée comme un *patois* par ceux qui ont méprisé ce peuple ou ont voulu le tenir dans un état d'infériorité. C'est d'ailleurs le sens retenu par la langue anglaise pour désigner des variétés de langues françaises, mais aussi anglaises, parlées par des communautés jugées inférieures, souvent de race noire. Par exemple, le patois (patwa) de Sainte-Lucie, qui est en fait un français créole; le Jamaican Patois, qui n'est rien d'autre qu'un anglais vernaculaire (populaire), hérité de l'anglais populaire britannique, parlé par une population noire importée aux Antilles au 17<sup>e</sup> siècle. Quoi de plus simpliste pour dénigrer un groupe linguistique que de désigner sa façon de parler par une étiquette à connotation péjorative: patois, jocal, baragouin, jargon, argot, slang, créole, etc.

À une exception ou deux près, toutefois, le sentiment général dans les citations précédentes est que le FI n'est pas un patois, que l'on considère ce terme au sens de dialecte, parler d'une population inférieure, ou langue incompréhensible.

*Archaïsme* n'est pas un concept péjoratif en soi. Ce terme renvoie certes à une vision relative de la langue à travers le temps, l'espace et l'histoire en considérant par exemple tel mot, telle expression, telle tournure ou expression vieillis ou dépassés face à l'usage moderne. Vision relative, parce que ce qui peut paraître archaïque, c'est-à-dire ancien, démodé, à un Français français, peut ne rien évoquer de la sorte à un francophone vivant au Canada. À l'inverse, de vieilles tournures françaises encore en usage en France peuvent paraître tout à fait archaïques au francophone canadien, qui juge plus moderne son propre usage. On peut donc comprendre aisément dans ce contexte qu'il est très facile, et commode (!), d'utiliser ce concept comme attribut négatif pour dénigrer la langue du groupe visé.

Il en est de même pour les *anglicismes* quand les Québécois se défendent de ne pas en utiliser davantage que les Français. Ils ont raison; de fait les anglicismes ne sont pas les mêmes ici que là-bas: *rocking-chair, week-end, shopping, laundry*, et beaucoup d'autres ne sont pas d'usage ici; à l'inverse, *breaker, fucker, choker, freaker* et beaucoup d'autres sont inconnus là-bas. Pour être juste, ce qui frappe, ici comme là-bas, ce n'est pas tant le grand nombre d'anglicismes utilisés de part et d'autre, ils constituent de fait une liste plutôt réduite, mais leur fréquence d'usage qui donne la fausse impression d'un grand nombre. Pour les Français, c'est la mode de l'anglo-américain qui fait bien *in*; pour les CF, c'est la proximité contre laquelle il est bien difficile de se défendre. Ceci étant dit, la chasse à l'anglicisme au Canada est une manière de poursuivre, sur le champ linguistique, le combat entrepris en 1763 contre l'évahisseur-conquérant. Il est bon de remarquer, au passage, que les emprunts à l'italien, les *italianismes* donc, tels *pizza, macaroni, tortellini, spaghetti*, etc., toutes choses que nous consommons quasi-quotidiennement, n'ont jamais effarouché les puristes. Facile de voir pourquoi: les Italiens ne sont pas menaçants; l'Empire anglo-saxon canado-étasunien, *si*!

Le lecteur aura remarqué qu'aucune allusion n'est faite dans les commentaires des 18e et 19e siècles sur les nombreux sacres et blasphèmes utilisés couramment par les Québécois, et qui constituent la tranche du vocabulaire par excellence pour marquer l'expressivité, *christ de câlice de tabarnak de ...!* Pudeur des commentateurs ou phénomène du 20e siècle? J'y reviendrai en syntaxe.

En conclusion, les *archaïsmes*, pas de quoi fouetter un chat! Les *anglicismes*, le phénomène des emprunts entre les langues est naturel, sain, et inévitable. Quant au *patois*, quel intérêt? Puisque nous avons maintenant notre *joual à nous*.

## 20e siècle

Le 20e siècle ne fera que perpétuer ce genre de préjugés et de stéréotypes ...

(L'opinion d'un Anglais, ... en anglais: Thomas, O'Hagan, 1901)

Now, when was considered the language of the French-Canadians, we notice that it has one marked characteristic, uniformity. [...] It may be rude and ungrammatical, as might be expected, but it is not by any means a patois. It may be more the French of two hundreds years ago than that of to-day, but it is still French, and not bad French either.<sup>[21]</sup>

(Une observation sans fondement de Firmin Paris, 1902)

L'accent mélodique est à peu près nul dans le langage des canadiens français.<sup>[72]</sup>

(Une idée abominable d'Édouard Fabre-Surveyer, 1903)

Les anglicismes des Canadiens français sont le résultat d'une connaissance insuffisante de l'anglais [...] le seul remède contre l'anglicisme, c'est l'anglais.<sup>[73]</sup>

(Un autre préjugé historique: de l'Abbé S.-A. Lortie et Adjutor Rivard, 1903)

Dans son ensemble, le parler canadien n'est pas, à proprement dire, *un* patois; mais il est le résultat de la fusion de *plusieurs* patois différents, greffés sur du vieux français. Ce n'est ni du patois pur, ni du français littéraire, ni du français corrompu; c'est, pourrait-on dire, du vieux français *patoisé*.<sup>[74]</sup>

(Un discours folklorisant, condescendant, à faire brailler: J.-Edmond Roy, 1904)

En 1815, l'habitant parlait encore le même langage que celui que Montcalm avait entendu. Les anglicismes n'étaient pas encore venus le polluer ni en souiller la forme et la pureté. Replié sur lui-même, ayant encore la nostalgie du passé, l'habitant canadien éprouvait une grande répugnance à apprendre ou à se servir du mot anglais. Pour peindre ou exprimer les choses nouvelles qu'il voyait, il cherchait dans son vocabulaire des expressions anciennes auxquelles il donnait un sens que la stricte grammaire n'admet pas, ou encore, il inventait des idiotismes.<sup>[75]</sup>

(Une vision prophétique du bon Abbé Vignot, 1905)

La mission et le devoir de la langue française au Canada, envers elle-même, est de se conserver avec son originalité provinciale, et aussi de se développer en accordant l'hospitalité aux mots étrangers nécessaires et en se retremant dans les sources locales. La mission de la langue française au Canada est de servir trois causes: le Canada, la France, l'Église catholique.<sup>[76]</sup>

(Patriotisme, race, et barreau: A.-B. Routhier, 1905)

C'est un devoir patriotique pour les Canadiens français de bien connaître leur langue maternelle; « c'est la condition de salut pour votre race »; l'avocat surtout doit savoir parler correctement sa langue.<sup>[77]</sup>

(À l'adresse des Anglo-Américains qui « n'ont qu'un souverain dédain » pour le parler des Canadiens français: Rosario de Formose, 1905)

L'auteur cite ce passage qui se trouverait dans un roman de Paul Féval, intitulé *Force et Faiblesse*: « On me dit que le français se parle assez bien à Moscou et à Saint-Pétesbourg. Mais si vous voulez entendre le vrai son de la langue de Bossuet et de Corneille, l'avis général est qu'il faut aller jusqu'au Canada, où verdit un rameau du vieil arbre de France.<sup>[78]</sup>

(Mon ancêtre, l'écrivain Jules Fournier, 1922)

La langue française en ce pays souffre d'un certain nombre d'affections aiguës ou chroniques, - surtout chroniques - telles que barbarismes, solécismes, anglicismes, provincialismes, rusticismes, plébéianismes, décadentismes, etc., dont la plus développée comme la plus pernicieuse est bien incontestablement l'anglicisme. Quelles causes ont pu

produire tous ces monstres à noms étrangers, il n'est pas difficile de l'imaginer. C'est d'abord et surtout le contact journalier avec l'anglais; ensuite le peu de surveillance que nous exerçons sur notre langue; enfin, notre ignorance à peu près complète de la littérature française contemporaine.<sup>[79]</sup>

(Un stéréotype sociolinguistique de Victor Barbeau, 1947)

Certes, il existe dans tous les pays un langage populaire. Nulle part pourtant ailleurs que chez nous il ne se parle au-dessus d'un certain niveau social. Or, le français tel que nous le parlons n'est qu'un jargon impuissant à différencier, comme toute langue le doit, les personnes et les classes. Il ne faut, au contraire, qu'accuser le fonctionnement défectueux de notre esprit, notre impuissance à penser, nos antécédents, notre milieu, notre éducation.<sup>[80]</sup>

(L'idée dominante de la demi du siècle: Pierre Daviault, 1951)

Contaminé par un apport étranger mal assimilé, le parler populaire des villes [...] est un langage amorphe, inorganisé, peut-être en décomposition. Ne se rattachant à aucune nécessité expressive, il n'est que la déformation d'une langue et non pas même une langue en transformation. Il ne peut qu'entraîner l'isolement, la régression culturelle, la médiocrité de pensée. Ce langage a sans doute atteint le fond de l'abjection. Le canadien ne doit pas devenir notre langue de culture.<sup>[81]</sup>

... qui atteindront leur point culminant de dénigrement avec la *découverte*, à la veille de la Révolution tranquille au début des années '60, que la langue parlée par les Québécois n'est rien d'autre que du *joual*.<sup>[82]</sup>

(Jean-Paul Desbiens, dit le frère Untel, 1961)

Le joual est une langue désossée: les consonnes sont toutes escamotées, un peu comme dans les langues que parlent (je suppose, d'après certains disques) les danseuses des Îles-sous-le-Vent; oula-oula-alao-alao. On dit: "chu pas apable [sic]", au lieu de: je ne suis pas capable; on dit: "l'coach m'enweille cri les mit du gôleur", au lieu de: le moniteur m'envoie chercher les gants du gardien, etc... Remarquez que je n'arrive pas à signifier phonétiquement le parler joual. Le joual ne se prête pas à une fixation écrite. Le joual est une décomposition [...]

Cette absence de langue qu'est le joual est un cas de notre inexistence, à nous, les Canadiens français.

Aussi longtemps qu'il ne s'agit que d'échanger des remarques sur la température ou le sport, aussi longtemps qu'il ne s'agit que de parler de cul, le joual suffit amplement. Pour échanger entre primitifs, une langue de primitif suffit; les animaux se contentent de quelques cris. Mais si l'on veut accéder au dialogue humain, le joual ne suffit plus.<sup>[83]</sup>

Que retenir de ce survol? Chacune de ces citations demanderait certes plus ample discussion pour une déconstruction approfondie, mais elles suffisent ici à montrer l'état des jugements, préjugés et stéréotypes qui ont eu cours sur le FI au cours des trois siècles de son existence et de son évolution.

Puis un 24 juillet 1967, un Général français en visite, du haut d'un balcon de l'Hôtel de Ville: "Vive le Québec ... Vive le Québec ... Vive le Québec ... liiiibre!". Il aura fini par le cracher ... l'adjectif! Les Québécois y songeant depuis un temps déjà! Charles de Gaulle aussi! Naissance de mouvements néo-indépendantistes, séparatistes, autonomistes, le Parti Québécois. Révolution culturelle, religieuse, politique, sociale, tranquille, mais aussi linguistique. Les descendants français canadiens redécouvrent la France, et la France cette ancienne colonie d'irréductibles francophones, des Gaulois en Amérique! Ici, des politiques linguistiques visant à franciser, non, à re-franciser ce que l'envahisseur avait anglicisé: création d'un Office de la langue française avec tout son barda de commission de ceci, et commission de cela<sup>[84]</sup>: Mission: épuration terminologique. Mission d'épuration visant essentiellement à déchouquer les mots anglais des domaines techniques: Lexique de la plomberie, de la construction, de la fabrication de la chaussure, de la métallurgie, du bois, et la tralée ... Mais aussi de l'affichage commercial: *accomodation* devient *dépanneur*<sup>[85]</sup>, *snack bar & fries* devient *pataterie*, and so on ... Les Québécois apprennent à dire *pare-brise* plutôt que *windshield*, *freins* plutôt que *brakes*, *shampooing* plutôt que *shampoo*, peu importe que les deux soient proprement anglais, mais conservent *fin de semaine*, jugé plus français que le *week-end* des Français. *Hambourgeois* et *racinette*<sup>[86]</sup>, sentis ridicules, ne passeront jamais à l'usage courant. Des lois et règlements sur la fréquentation des écoles également: intégration de tous les immigrants aux écoles françaises, les descendants britanniques pouvant continuer à fréquenter les écoles anglaises ou aller où ils voudront. En Ontario, par exemple! Tout ceci, et bien d'autres tracas, contenu dans un document d'une extrême officialité, connu sous le nom de *Charte de la langue française*, 26 août 1977, où on peut lire dans le préambule, et au chapitre un:

#### (Préambule)

Langue distinctive d'un peuple majoritairement francophone, la langue française permet au peuple québécois d'exprimer son identité.

L'Assemblée nationale reconnaît la volonté des Québécois d'assurer la qualité et le rayonnement de la langue française. Elle est donc résolue à faire du français la langue de l'État et de la Loi aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires.

L'Assemblée nationale entend poursuivre cet objectif dans un esprit de justice et d'ouverture, dans le respect des institutions de la communauté québécoise d'expression anglaise et celui des minorités ethniques, dont elle reconnaît l'apport précieux au développement du Québec.

L'Assemblée nationale reconnaît aux Amérindiens et aux Inuit du Québec, descendants des premiers habitants du pays, le droit qu'ils ont de maintenir et de développer leur langue et culture d'origine.

Ces principes s'inscrivent dans le mouvement universel de revalorisation des cultures nationales qui confère à chaque peuple l'obligation d'apporter une contribution particulière à la communauté internationale. SA MAJESTÉ, de l'avis et du consentement de l'Assemblée nationale du Québec, décrète ce qui suit :

#### (Chapitre 1)

1. Le français est la langue officielle du Québec. (1977, c. 5, a. 1)

Fort bien! Respect des premiers habitants du pays, de la communauté québécoise d'expression anglaise et des minorités ethniques. Les Britanniques, on s'en souviendra, en avaient fait autant pour les conquies français en 1763. Mais rien dans cette Charte au sujet d'une soit-disante langue abâtardie, bourrée de "barbarismes, solécismes, anglicismes, provincialismes, rusticismes, plébéianismes, décadentismes", et autres chevaux.

Pourquoi donc? Peut-être parce que derrière le Ministre responsable de cette Charte et de son application, un ou deux rédacteurs sociolinguistes ont pu fait comprendre aux concepteurs qu'on ne légifère pas sur la substance d'une langue<sup>[87]</sup>, et que cette langue n'est pas plus *jouale* que *créole*<sup>[88]</sup>, ou une quelconque combinaison des deux<sup>[89]</sup>.

Tout ce branle-bas de la seconde moitié du 20e siècle autour de la question linguistique a fini par faire accroire à bon nombre de Québécois que, le français étant "la langue officielle du Québec", ils n'avaient pas besoin d'apprendre à parler anglais dans un pays officiellement bilingue, voisin du grand Empire étatsunien monolingue. Une petite bande d'unilingues français à l'allure totalement idiote, au moment de commander de la *cramaglace* sur les plages de Cavendish (Î. P.-É), Old Orchard (Maine), ou dans le Confederation Park devant le Prince George Hotel de Kingston (Ont.). C'est un choix!

Eu égard aux préjugés, stéréotypes et jugements sur le FI, le 20e siècle se caractérise également, dans sa première moitié, par une foisson de publications à caractère corectif et normatif, du type "*Dites ..., ne dites pas ...*", et de vocabulaires correctifs bilingues, sous la forme de petits feuillets ou fascicules largement distribués dans les écoles et dans le grand public, visant l'élimination des anglicismes, cet *ennemi terrifiant*<sup>[90]</sup>, et la correction de soit-disantes *fautes* face au français général. L'un des plus notables parmi ces dénonciateurs étant l'Abbé Étienne Blanchard<sup>[91]</sup>:

Étienne Blanchard a été un fervent «défenseur» de la langue française: il a passé sa vie à prôner le *bon parler*, le parler correct. Pour arriver à ce but, il a fait un très grand nombre de conférences dans la plupart des maisons d'éducation et a publié, dans un grand nombre de revues, des articles faciles, destinés au grand public. Surtout il a publié des livres de correction du langage: *Dictionnaire du bon langage*, *Manuel du bon parler*, *Bon langage*, *Stylistique canadienne*. En dépit des titres différents, le contenu de ces volumes est toujours le même. Ses dictionnaires, conçus selon la méthode *Dites - Ne dites pas*, ont servi à plusieurs générations d'écoliers; ils ont peut-être aidé à épurer un peu la langue parlée, à faire apprendre du vocabulaire français et à répandre des néologismes du type *vivoir* et *vadrouille*. Mais, obsédé par l'idée de combattre l'anglicisme, l'auteur condamne souvent des expressions tout à fait françaises.<sup>[92]</sup>

Il y a eu aussi, bien sûr, les érudits de la Société du parler français au Canada (SPFC) qui, après avoir publié le plus important lexique de la langue franco-canadienne en 1930<sup>[93]</sup>, distribuent, de 1930 à 1945, dans les écoles, couvents et collèges, des feuillets<sup>[94]</sup> tirés à des milliers d'exemplaires chacun, sous le titre non équivoque *Corrigeons-nous*. Mot d'ordre général: Défendre le français et développer la fierté d'être francophone. À défaut d'avoir gagné la guerre de 1760, il fallait à tout prix remporter la victoire sur le champ de bataille linguistique. Avec un certain succès, il faut l'admettre, puisqu'ils sont toujours là à nous emmerder ces *French Pea*

*Soup!* Ces campagnes du bon parler français trouvent évidemment leur source quelques décennies plus tôt, au moins à la fin du 19e siècle, dans des publications, parmi les plus illustres, comme celles d'Alphonse Lusignan (1890), *Fautes à corriger - Une chaque jour*<sup>1951</sup> ou le Dictionnaire de Rinfret (1896)<sup>1961</sup>.

Cette obsession de la chasse aux anglicismes s'est maintenue et poursuivie au cours de la seconde moitié du 20e siècle, au cours des années '70 et qui suivirent, avec la prise en charge de l'assaut, je l'ai déjà dit, par l'Office de la langue française et ses nombreuses officines, véritable bunker offensif anti-impérialisme linguistique anglo-canadien, et aussi repère de langagiers normatifs de tout acabit (sociologues, littéraires, grammairiens, terminologues, trop peu de sociolinguistes), totalement à contre-courant du développement et des recherches de la linguistique canadienne.

Le Québécois souffre d'insécurité linguistique, curieuse de maladie. Pas étonnant! Après deux siècles de dénigrement de sa langue maternelle. Dénigrement historique qui a fini par lui faire accroire qu'il parle *joual*, une non-langue, bien française pourtant! Dénigrement alimenté également, en seconde moitié du 20e siècle, par tous ces intellectuels qui sont allés étudier en France, et qui en sont revenus avec cet accent affecté, pointu, genre trou-de-cul-de-poule auquel ils sont restés bien accrochés. La liste est longue, je résiste à la tentation de les nommer tous. L'insécurité linguistique du Québécois s'exprime de la façon la plus manifeste quand, par exemple, interpellé par un touriste anglophone plein de bonne volonté qui tâche tant bien que mal de s'exprimer en français pour demander une information, dans un milieu bien francophone, disons Carleton-sur-mer en Gaspésie, le bon petit Québécois s'empresse de poursuivre la courte conversation dans un anglais baragouiné, évitant ainsi de montrer au visiteur étonné qu'il parle un *français-joual-bâtard* et qu'il maîtrise, lui, la langue de l'Autre, privant malheureusement de ce fait cet Autre (prononcer 'hôte') de la possibilité de parfaire sa connaissance et sa pratique de cette bonne langue française des Amériques. Évidemment, ce visiteur anglophone ne constitue pas la règle, puisque le plus souvent la perception des détracteurs de ce groupe est que « Franco-Canadians do not speak real French. » Comme si la notion de "vrai anglais" pouvait exister. Voyons donc!

Heureusement, le FI a eu ses défenseurs. La plus notable, la poète engagée politiquement Michèle Lalonde (1937- ), en est un exemple célèbre, dont je reproduis ici, sans sa permission, le fameux poème-manifeste *Speak White*<sup>1971</sup>:

Speak white  
il est si beau de vous entendre  
parler de Paradise Lost  
ou du profil gracieux et anonyme qui tremble  
dans les sonnets de Shakespeare

nous sommes un peuple inculte et bègue  
mais ne sommes pas sourds au génie d'une langue  
parlez avec l'accent de Milton et Byron et Shelley et  
Keats  
speak white  
et pardonnez-nous de n'avoir pour réponse  
que les chants rauques de nos ancêtres  
et le chagrin de Nelligan

Speak white  
parlez de chose et d'autres  
parlez-nous de la Grande Charte  
ou du monument de Lincoln  
du charme gris de la Tamise  
De l'eau rose du Potomac  
parlez-nous de vos traditions  
nous sommes un peuple peu brillant  
mais fort capable d'apprécier  
toute l'importance des crumpets  
ou du Boston Tea Party  
mais quand vous really speak white  
quand vous get down to brass tacks

pour parler du gracious living  
et parler du standard de vie  
et de la Grande Société  
un peu plus fort alors speak white  
haussez vos voix de contremaîtres  
nous sommes un peu dur d'oreille  
nous vivons trop près des machines  
et n'entendons que notre souffle au-dessus des outils

speak white and loud  
qu'on vous entende  
de Saint-Henri à Saint-Domingue  
oui quelle admirable langue  
pour embaucher  
donner des ordres  
fixer l'heure de la mort à l'ouvrage  
et de la pause qui rafraîchit  
et ravigote le dollar

speak white  
tell us that God is a great big shot  
and that we're paid to trust him  
speak white  
c'est une langue riche  
pour acheter  
mais pour se vendre  
mais pour se vendre à perte d'âme  
mais pour se vendre

ah! speak white  
big deal  
mais pour vous dire  
l'éternité d'un jour de grève  
pour raconter  
une vie de peuple-concierge  
mais pour rentrer chez-nous le soir  
à l'heure où le soleil s'en vient crever au dessus des ruelles  
mais pour vous dire oui que le soleil se couche oui  
chaque jour de nos vies à l'est de vos empires

rien ne vaut une langue à jurons  
notre parlure pas très propre  
tachée de cambouis et d'huile

speak white  
soyez à l'aise dans vos mots  
nous sommes un peuple rancunier  
mais ne reprochons à personne  
d'avoir le monopole  
de la correction de langage

dans la langue douce de Shakespeare  
avec l'accent de Longfellow  
parlez un français pur et atrocement blanc  
comme au Viet-Nam au Congo  
parlez un allemand impeccable  
une étoile jaune entre les dents  
parlez russe parlez rappel à l'ordre parlez répression  
speak white  
c'est une langue universelle  
nous sommes nés pour la comprendre  
avec ses mots lacrymogènes  
avec ses mots matraques

speak white  
tell us again about Freedom and Democracy  
nous savons que liberté est un mot noir  
comme la misère est nègre  
et comme le sang se mêle à la poussière des rues d'Alger ou de Little  
Rock

speak white  
de Westminster à Washington relayez-vous  
speak white comme à Wall Street  
white comme à Watts  
be civilized  
et comprenez notre parler de circonstance  
quand vous nous demandez poliment  
how do you do  
et nous entendes vous répondre  
we're doing all right  
we're doing fine  
We  
are not alone

nous savons  
que nous ne sommes pas seuls.

Michèle Lalonde a également publié *Défense et illustration de la langue québécoise*<sup>[98]</sup>, dont on reconnaît l'écho au manifeste de la Pléiade rédigé par Joachim du Bellay, 1549, *Défence et illustration de la langue francoyse*. Autre époque, même combat: français vs latin; FI vs français français (FF). L'issue est prévisible, les nouvelles langues remplaçant habituellement les anciennes dont elles dérivent, conformément à une sorte de loi linguistique qu'on peut formuler

comme suit: *Le vernaculaire d'aujourd'hui est le standard de demain*. Il en est ainsi dans l'évolution des langues depuis toujours et dans les familles qu'elles ont constituées au cours des siècles. Le français est une langue romane qui a supplanté le latin; le FI est une langue française qui finira par se distinguer totalement du FF.

En attendant ... faut-il vraiment la défendre? Ou simplement en parler ...

---

<sup>[1]</sup> Les citations qui suivront sont tirées de Dulong, Gaston. 1966. *Bibliographie linguistique du Canada français*. Québec & Paris: Presses de l'Université Laval & Librairie C. Klincksieck, qu'il a lui-même tiré, pour la période 1691-1906, de James Geddes & Adjutor Rivard. 1906. *Bibliographie du parler français au Canada*. Québec & Paris: Bulletin du parler français au Canada, vol. 4, 1905-1906, *passim*. Publié en fascicule, Québec et Paris, 1906.

<sup>[2]</sup> Le Clercq, Chrestien. 1691. *Premier établissement de la Foy dans la Nouvelle France*. Paris: Amable Auroy, t. II, p. 15-16. Le "grand homme d'esprit" auquel fait référence le Père Le Clercq est le Père Germain Allard, venu au Canada en août 1670 et reparti en octobre de la même année.

<sup>[3]</sup> Jean-Paul Desbiens (1927- ) publie en 1961 *Les insolences du frère Untel*. Il est l'un de ceux qui a contribué "le mieux" à dénigrer le parler des Québécois, en popularisant le mot *joual*, lancé par André Laurendeau, dans une *Actualité* du journal *Le Devoir* le 21 octobre 1959, appellation dont il est devenu presque impossible de se défaire, tant les stéréotypes et les mystifications une fois ancrés ont la vie dure!

<sup>[4]</sup> Charlevoix utilisait le terme *créole* dans l'acception que ce mot avait à l'époque, c'est-à-dire *né dans les Colonies*. Malheureusement, on finira bien vite par galvauder cette notion et on contribuera ainsi à ancrer profondément une autre mystification. Par exemple, le regretté très magnanime Juge Cliche, beauceron-en-QC, qui affirmait de lui-même: «Je suis un des hommes les plus instruits du Québec», n'a pas manqué de contribuer à charrier le stéréotype en affirmant dans une entrevue: «Le grand danger qui nous guette, ce n'est pas l'anglais, c'est le créole.» Et encore ceci: «Il y a une espèce de parler québécois qui est une sorte de langue créole.» Difficile de faire mieux! Et il a dit ça au 20<sup>e</sup> siècle (Québec Monde, 8:2-3, mai 1978)!!!

<sup>[5]</sup> Charlevoix, Pierre-François-Xavier de. 1744. *Histoire et description générale de la Nouvelle-France avec le Journal historique d'un voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique Septentrionale*. Paris: Giffart, vol. III, p. 79.

<sup>[6]</sup> Bacqueville de la Potherie. 1753. *Histoire de l'Amérique septentrionale ... depuis 1535 jusqu'à 1701*, 4 vols. Paris: Nyons fils, (Le privilège du Roi date du 2 mai 1721).

<sup>[7]</sup> Rousseau, J. & G. Béthume. 1977. *Voyage de Pehr Kalm au Canada (traduction annotée)*, Montréal (Édition originale suédoise: 1753-1761, Helsingfors).

<sup>[8]</sup> d'Aleynac, Jean-Baptiste. 1935. *Aventures militaires du 16<sup>e</sup> siècle d'après les Mémoires de Jean-Baptiste d'Aleynac*, publiées par Charles Coste. Paris: Berger-Levrault.

<sup>[9]</sup> Montcalm. 1895. *Journal du Marquis de Montcalm*. Collection des Manuscrits du Chevalier de Lévis. Québec: L.-J. Demers & frère, p.64.

<sup>[10]</sup> Jefferys, Thomas. 1761. *The natural and civil History of the French Dominions in North and South America*, etc. Londres: Charing-Cross, p. 9.

<sup>[11]</sup> Grégoire, H.B. 1880. *Lettres à Grégoire sur les patois de France (1790-1794)*, suivi du *Rapport de Grégoire à la Convention*. Paris: Pédone. (réimpr.: Genève: Slatkine reprints, 1969).

<sup>[12]</sup> Asselin, C. & A. McLaughlin. 1994. *Les immigrants en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle parlaient-ils français?*, Dans R. Mougeon & É. Beniak (dirs.), 101-102. *Les origines du français québécois*. Sainte-Foy: Presses de l'Université Laval.

<sup>[13]</sup> Volney, C.-F. de. 1803. *Tableau du climat et du sol des États-Unis d'Amérique*, suivi d'éclaircissements sur la Floride, sur la Colonie française au Scioto, sur quelques Colonies canadiennes et sur les Sauvages. Édition de Paris (1825), p. 325.

<sup>[14]</sup> Lambert, John. 1810. *Travels through Canada and the United States of North America in the years 1806, 1807 and 1808*. Londres, 3<sup>e</sup> édition (1816), p. 88 et 176.

<sup>[15]</sup> Moore, Thomas. 1826 *A Canadien boat song (note)*. Dans ses *Oeuvres poétiques*, voir p. 190 de l'édition de Londres: Routledge, 1859.

<sup>[16]</sup> Bibeau, Michel (éditeur). 1829. *Extrait de Lettres d'un Américain voyageant en Canada en 1825*. Montréal: Impr. James Lane, p.223.

- <sup>[17]</sup> Lebrun, Isidore. 1833. Tableau statistique et politique des deux Canadas. Paris: Treuttel & Würtz, pp. 188 et 271.
- <sup>[18]</sup> Lord Durham. 1840. Rapport de Lord Durham, haut-commissionnaire de Sa Majesté, etc., sur les affaires de l'Amérique septentrionale britannique. Québec, pp. 8, 9 et 68.
- <sup>[19]</sup> Bibeau, Michel. 1842. Études grammaticales. Dans L'Encyclopédie canadienne, Montréal: Impr. John Lovell, vol. 1, no 3, p. 101-106.
- <sup>[20]</sup> Pavie, Théodore. 1850. L'Amérique anglaise en 1850. Revue des Deux Mondes, vol. 8, p. 965-1007.
- <sup>[21]</sup> Marmier, Xavier. 1851. Lettres sur l'Amérique. Paris: Plon. Édition de 1866, vol. 1, p. 95.
- <sup>[22]</sup> Ampère, J.-J. 1853. Promenade en Amérique. II. La Nouvelle-Angleterre et la Nouvelle-France. Revue des Deux Mondes, vol. 17, p. 306.
- <sup>[23]</sup> Chauveau, Pierre-J.-O. 1853. Charles Ghérin, roman de moeurs canadiennes. Montréal: Cherrier, note F, p. 357.
- <sup>[24]</sup> Rameau, E. 1859. La France aux Colonies. Études sur le développement de la race française hors de l'Europe. Les Français en Amérique. Acadie et Canada. Paris: A. Jouby, 2e partie, p. 208.
- <sup>[25]</sup> Cornwallis, K. 1860. Royalty in the New World or The Prince of Wales in America. New York: Doolady, p. 4-5.
- <sup>[26]</sup> Dudevant Arnault, J.-F.-M. 1862. Six mille lieues à toute vapeur. Paris: Lévy, p. 327.
- <sup>[27]</sup> Duvergier de Hauranne, Ernest. 1865. Huit mois en Amérique. Lettres et notes de voyage... V. Québec. La nationalité canadienne. Dans Revue des Deux Mondes, Paris, vol. 60, pp. 188-234.
- <sup>[28]</sup> Blain de Saint-Aubin, Emmanuel. 1867. Passé, présent et avenir de la langue française au Canada. Lecture [sic] prononcée à l'Institut canadien-français d'Ottawa, le 11 janvier.
- <sup>[29]</sup> D'Anglars. 1870. Traité d'élocution indiquant les moyens d'obtenir une bonne émission de voix, de corriger tous les accents vicieux, tous les accents étrangers. Montréal: La Minerve. [Note de G. Dulong, op. cit. p. 18]: D'Anglars, un français de France, était professeur de lecture à l'École normale Jacques-Cartier, à Montréal. Il a écrit ce *Traité* à l'usage des Canadiens français.
- <sup>[30]</sup> Anonyme. 1871. Les Canadiens français. Article non signé reproduit d'une revue anglaise (non nommée), dans L'Opinion publique, Montréal, 5 oct., v. 2, no 4, p. 479.
- <sup>[31]</sup> Sulte, Benjamin. 1874. Le français au Canada. Dans la Semaine agricole, Montréal, 23 janvier.
- <sup>[32]</sup> Dunn, Oscar. 1874. Notre patois. Dans L'Opinion publique, Montréal, 15 jan., vol. 5, no 3, p. 25.
- <sup>[33]</sup> Anonyme. 1874. Le patois canadien. Dans le Journal de l'Instruction publique, Québec, jan., vol. 18, no 1, p. 8.
- <sup>[34]</sup> Lamothe, H. de. 1875. Voyage au Canada. Dans Le Tour du Monde, vol. 2, p. 107.
- <sup>[35]</sup> Gauldrée-Boileau. 1875. Paysan de Saint-Irénée (Bas-Canada, Amérique du Nord), d'après les renseignements recueillis sur les lieux en 1861 et 1862. Dans la collection Les Ouvriers des deux mondes, études publiées par la Société internationale des études pratiques d'économie sociale. Paris, vol. 5, 1re partie, no 39, p. 103-104, note G. [Note de G. Dulong, op. cit. p. 22]: Saint-Irénée est une paroisse située dans le Comté de Charevoix sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent. L'auteur de cette monographie était consul général de France à New-York.
- <sup>[36]</sup> Gagnon, Ernest. 1876. Lettres de voyage, reproduites du Courrier du Canada et augmentées de quelques notes. Québec: P.-G. Delisle, p. 29.
- <sup>[37]</sup> [Reformulation de G. Dulong, op. cit. p. 23]. Dunn, Oscar. 1876. Dix ans de journalisme. Montréal: Duverny frères & Dansereau, pp. 259-277.
- <sup>[38]</sup> [Reformulation de G. Dulong, op. cit. p. 23]. Roy, James. 1877. The French language in Canada. Dans les Canadian Illustrated News, Montréal, 26 oct., vol. 16, no 17, pp. 258 et suiv. [Commentaire de G. Dulong]: Article fouillé et documenté. Nombreux témoignages. Coup d'oeil sur l'histoire de la langue française jusqu'au XVIe siècle. Explication de certains changements qui se rencontrent dans la phonétique canadienne. Nombreux exemples montrant la pénétration de l'anglais dans la langue. L'article du Rév. James Roy contient une riche collection de faits phonétiques, de substituts lexicologiques, de locutions et de formes grammaticales
- <sup>[39]</sup> Sulte, Benjamin. 1877. Notre langue. Dans la Revue de Montréal, Montréal, déc., vol. 1, pp. 657-668.
- <sup>[40]</sup> Anonyme. 1877. Note sans titre ni signature, dans Le Monde, Paris, 6 août.
- <sup>[41]</sup> [Commentaires et reformulation de G. Dulong, op. cit. p. 25] Sulte, Benjamin. 1878. La langue française au Canada. Conférence faite devant les membres du Cercle Montcalm, à Worcester, Massachusetts, États-Unis, le 8 juillet, et publiée dans Le Travailleur, Worcester, juillet.
- <sup>[42]</sup> Fary, Raoul. 1879. Le Canada français et sa littérature. Dans la Revue de Montréal, Montréal, fév., vol. 3, p. 106.
- <sup>[43]</sup> Tardivel, J.-P. 1880. L'Anglicisme, c'est l'ennemi! Causerie faite au cercle catholique de Québec, le 17 décembre 1879. Québec: imprimerie du Canadien, 28 p.

- <sup>[44]</sup> Gélinas, A. 1880. La langue française au Canada. Dans *l'Opinion publique*, Montréal, 11 mars, vol. 11, no 11, p.121.
- <sup>[45]</sup> Tardivel, J.-P. 1881. La langue française au Canada. Dans *La Revue canadienne*, Montréal, vol. 1 (nouvelle série), vol. 17 (collection), pp. 259-267.
- <sup>[46]</sup> Michel, A. 1882. L'accent français au Canada. Dans *les Nouvelles Soirées canadiennes*, Montréal, vol. 1, pp. 386-391.
- <sup>[47]</sup> Crémazie, Octave. 1882. *Oeuvres complètes*. Montréal: Beauchemin & Valois, p. 40.
- <sup>[48]</sup> Puymaigre, Th. de. 1882. *Compte rendu du Glossaire franco-canadien par Oscar Dunn*, Dans *le Polybiblion*, Paris.
- <sup>[49]</sup> Jean. 1882. De l'étude de la langue française. Dans *l'Opinion publique*, Montréal, 13 juillet, vol. 13, no 28, p. 325.
- <sup>[50]</sup> [Reformulation de G. Dulong, op. cit. p. 35]. Réveillaud, Eugène. 1884. *Histoire du Canada et des Canadiens français*. Paris: Grassart.
- <sup>[51]</sup> [Reformulation de G. Dulong, op. cit. p. 36-37]. Gerbié, Frédéric. 1884. *Le Canada et l'émigration française*. Québec: Darveau, & Paris: Challamel, pp. 130-132.
- <sup>[52]</sup> Legendre, Napoléon. 1884. La province de Québec et la langue française. Dans *les Mémoires et Comptes rendus de la Société royale du Canada*, vol. 2, sect. 1, pp. 15-24. Aussi, sous le titre: *La langue française et la province de Québec*. Dans *les Nouvelles Soirées canadiennes*, Montréal, vol. 3, pp. 235-240, 272-283.
- <sup>[53]</sup> Elliott, A.-M. 1885. On a philological expedition to Canada. *The John Hopkins University Circulars*, Baltimore, MA, vol. 4, pp. 20-21.
- <sup>[54]</sup> Clapin, Sylva. 1885. *Le Canada*. Paris: Plon, p. 83.
- <sup>[55]</sup> Champion, PAul. 1886. *Le Cnada*. Paris: Librairie de la Société bibliographique, pp. 126-129.
- <sup>[56]</sup> Demanche, Georges. 1886. Au Canada et chez les Peaux-rouges. Dans *la Revue française de l'étranger et des colonies*, Paris, fév., vol. 3, no 14, pp. 97-117.
- <sup>[57]</sup> Legendre, Napoléon. 1887. La langue que nous parlons. Dans *les Mémoires de la Société royale du Canada*, vol. 5, sect 1, pp. 129-141.
- <sup>[58]</sup> Cazes, Paul de. 1887. La langue que nous parlons. Dans *les Mémoires de la Société royale du Canada*, vol. 5, sect 1, pp. 121-128.
- <sup>[59]</sup> Hulot, Étienne. 1888. De l'Atlantique au Pacifique à travers le Canada et le nord des États-Unis. Paris: Plon-Nourrit & cie, pp. 89-90, 111, 115.
- <sup>[60]</sup> Buies, Arthur. 1888. *Anglicismes et canadianismes*. Québec: Darveau.
- <sup>[61]</sup> Gérin, Léon. 1889. Notre mouvement intellectuel. Dans *les Mémoires de la Société royale du Canada*, vol. 7, sect. 1, p. 147-172.
- <sup>[62]</sup> Elliott, A.-M. 1889. *Contribution to a History of the French Language in Canada*. *American Journal of Philology*, Baltimore, vol. 10, pp. 133-158.
- <sup>[63]</sup> Dans Legendre, Napoléon. 1889. *La langue française au Canada*. Québec: Darveau, pp. 67-107.
- <sup>[64]</sup> Bouthillier-Chavigny, Vicomte de. 1890. *Justice aux Canadiens français - A M. le Baron de Coubertin*. Montréal: Cadieux & Derome, pp. 88-90.
- <sup>[65]</sup> Gagnon, Ernest. 1892. Notre langage. Dans *La Kermesse*, Québec, 30 sept., no 2, pp. 21-24.
- <sup>[66]</sup> Filiatre, J.-J. 1892. Notre langue. Dans *À la Mémoire de Alphonse Lusignan - Hommage de ses amis et de ses confrères*, Montréal: Desaulniers & Leblanc, pp. 31-35.
- <sup>[67]</sup> Nevers, Edmond de. 1893. *L'avenir du peuple canadien-français*. Paris: Henri Jouve, pp. 130-145.
- <sup>[68]</sup> Gourmont, remy de. 1893. *Les Canadiens de France*. Paris: Firmin Didot & cie. (Chap. XIII, pp. 177-189: *La langue française au Canada*).
- <sup>[69]</sup> Taurines, Gailly de. 1894. *La nation canadienne*. Paris: Plon-Nourrit & cie. (Chap. XXII, pp. 236-254: *La langue française au Canada*).
- <sup>[70]</sup> Rinfret, Raoul. 1896. *Dictionnaire de nos fautes contre la langue française*. Montréal: Beauchemin & Fils.
- <sup>[71]</sup> O'Hagan, Thomas. 1901. *Canadian essays, critical and historical*. Toronto: Briggs, pp. 107 et 111.
- <sup>[72]</sup> Paris, Firmin. 1902. La langue que nous parlons. *Semaine religieuse de Québec*, 6 fév., no 25, pp. 390-393.
- <sup>[73]</sup> Fabre-Surveyer, Édouard. 1903. Une vieille question. Dans *Revue canadienne*, vol. 43, pp. 91-96. Cette idée abominable a souvent été reprise par la suite, par exemple par Adélard Desjardins (1937), *Bilinguisme ou unilinguisme anglais*, Dans *Les idées*, vol. 5 no 4, pp. 229-246, où il suggère que tous les francophones du Canada devraient passer à l'anglais.
- <sup>[74]</sup> Lortie, S.-A. & Adjutor Rivard. 1903. *L'origine et le parler des Canadiens français*. Paris: Champion.

- <sup>[75]</sup> Roy, J.-Edmond. 1904. Histoire de la Seigneurie de Lauzon. Lévis: chez l'auteur, pp. 197-200.
- <sup>[76]</sup> Vignot, l'Abbé. 1905. Mission de la langue française au Canada. La Patrie, Montréal, 28-29 avril.
- <sup>[77]</sup> Routhier, A.-B. 1905. Conférences et discours. Deuxième série. Montréal: Beauchemin.
- <sup>[78]</sup> Formose, Rosario de. 1905. Le véritable accent français. dans le journal de française, Montréal, 21 janvier, no 29, p. 615.
- <sup>[79]</sup> Fournier, Jules. 1922. La langue française au Canada. Dans son livre *Mon encrier*. Montréal: Granger Frères, vol. 2, pp. 162-209.
- <sup>[80]</sup> Barbeau, Victor. 1947. Notre langue paysanne. Liaison, vol.1, pp. 549-555.
- <sup>[81]</sup> Daviault, Pierre. 1951. Langue et culture. Dans Nouvelle revue canadienne, vol. 1, pp. 3-14.
- <sup>[82]</sup> *Joual* est la transformation phonétique naturelle du mot 'cheval', lui-même dérivé historiquement du mot latin *caballus* sous l'influence du gaulois fin XIe siècle. A-t-on déjà voulu pour cette raison ou par dérision qualifier le français ancien de *cheval*? Ridicule!
- <sup>[83]</sup> Desbiens, Jean-Paul. 1961. Les insolences du frère Untel. Montréal: Les Éditions de l'Homme. Les extraits cités se trouvent aux pages 24-25. C'est tout l'ouvrage qu'il faudrait citer, tant il est vitupérateur!
- <sup>[84]</sup> Plus exactement un Conseil de la langue française, un Office de la langue française, une Commission de surveillance, une Commission de toponymie, et de nombreuses Commissions de terminologie.
- <sup>[85]</sup> Domont, à Saint-Élie d'Orford, a fait l'inverse!
- <sup>[86]</sup> Pour *hamburger* et *root beer*.
- <sup>[87]</sup> Ce que les linguistes appellent dans leur jargon: phonologie, morphologie et syntaxe.
- <sup>[88]</sup> Comprenons-nous bien: *joual* est un terme péjoratif, dépréciatif, ce qui n'est pas le cas de *créole*, terme réservé à un groupe de langues qui ont émergé dans des conditions socio-historiques bien particulières, et auquel il faudra prendre la peine de consacrer un autre ouvrage, afin de déchouquer là aussi jugements, stéréotypes et préjugés. En attendant, le lecteur est référé à un autre texte du présent auteur, *Créole, une mystification*, qu'on peut lire à <http://creole.ling.su.se/creole/Archive/Fournier-1.html>
- <sup>[89]</sup> Wittmann, Henri. 197?. Le joual c'est-tu un créole? La Linguistique vol. 9, no 2, pages 83-93.
- <sup>[90]</sup> Tardivel, J.-P. 1880. L'Anglicisme, voilà l'ennemi! Québec: Imprimerie du *Canadien*.
- <sup>[91]</sup> Blanchard, Étienne. 1912. En garde! Montréal: Bilaudeau.
- <sup>[92]</sup> Dulong, Gaston. 1966, p. 82, op. cit.
- <sup>[93]</sup> Glossaire du parler français au Canada. Québec. Ouvrage jamais dépassé, résultat du travail d'investigation des 28 premières années de la SPFC. Le contenu de ce glossaire a d'abord paru dans le *Bulletin du parler français*, puis dans le *Canada français*.
- <sup>[94]</sup> La première série (1930-1937) comprend 51 feuillets; la deuxième (1937-1945), 85.
- <sup>[95]</sup> Québec: Darveau. Travail d'épuration (commencé en 1884 dans *La Patrie*, de Montréal) comprenant 366 articles où sont corrigées au delà de 500 fautes relevées surtout dans les journaux français du Canada. (Dulong 1966, p. 43, op cit.)
- <sup>[96]</sup> op cit.
- <sup>[97]</sup> Michèle Lalonde. 1974. *Speak White*, Montréal: l'Hexagone.
- <sup>[98]</sup> Lalonde, Michèle. 1979. Défense et illustration de la langue québécoise suivie de prose et poèmes. Paris: Segheers, Laffont. *Speak White* se trouve également dans cette édition.